

DEC200550DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale de la circonscription Provence et Corse

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC180756DAJ du 22 février 2018 portant nomination de Mme Ghislaine Gibello aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Provence et Corse (DR12) ;

Vu le formulaire CERFA n°13 617*01 portant demande de dérogation pour la coupe de spécimens d'espèces végétales protégées ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale de la circonscription Provence et Corse, à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS, le formulaire CERFA n°13 617*01 portant demande de dérogation pour la coupe de spécimens d'espèces végétales protégées.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 28 février 2020

Le président-directeur général

Antoine Petit

